

M. l'Orateur suppléant: Que tous ceux qui s'opposent à la motion veuillent bien dire non.

Des voix: Non.

M. l'Orateur suppléant: A mon avis, les non l'emportent.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Sur division.

M. l'Orateur suppléant: Sur division.

(La motion n° 4 (M. Peters) est rejetée sur division.)

• (4.40 p.m.)

L'hon. John N. Turner (ministre de la Justice) propose: Que le bill C-243, loi modifiant la loi sur les juges et la loi sur l'administration financière, dont le comité permanent de la justice et des questions juridiques a fait rapport avec amendements, soit agréé.

(La motion est adoptée.)

L'hon. M. Turner propose que le bill soit lu pour la 3^e fois et adopté.

M. l'Orateur suppléant: Plaît-il à la Chambre d'adopter ladite motion?

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, je ne veux pas retarder la mise aux voix du bill à l'étude mais avant qu'il soit adopté, je voudrais dire

encore une fois que nous travaillons d'après moi à rebours. Nous devrions rétrécir au lieu d'élargir l'écart dans le revenu de ces gens, en nous préoccupant davantage de ceux qui sont au bas de l'échelle, au lieu de relever les émoluments des hauts placés. Je tiens à m'opposer encore une fois aux relèvements de traitements prévus dans le bill.

M. l'Orateur suppléant: La Chambre est-elle prête à se prononcer?

Des voix: Le vote.

M. l'Orateur suppléant: Plaît-il à la Chambre d'adopter ladite motion?

Des voix: D'accord.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Sur division.

(La motion est adoptée et le bill est lu pour la 3^e fois et adopté.)

M. l'Orateur suppléant: A l'ordre. La présidence est d'avis que les députés sont prêts à déclarer qu'il est cinq heures. Comme il est cinq heures, la Chambre s'ajourne à lundi, à 2 heures de l'après-midi.

(A 4 h. 44 la séance est levée d'office, en conformité du Règlement.)